

## REUNION DU 26 MAI 2011

**En exercice** : 27  
**Présents** : 26  
**Votants** : 27

**Date de convocation** : 19 mai 2011

L'an deux mil onze, le vingt six mai, le Conseil Municipal de la Commune de MUZILLAC, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BROHAN Joseph, Maire.

**Etaient présents :**

MM. BROHAN Joseph, HUCHON René, LE LAN Bernard, FLOHIC Claude, PRUNAUT Jean-Pierre, CRIAUD Michel, LE JALLE Pierre-Yves, GUILLOUZOUIC Pascal, HUBERT Bruno, LE PALLEC Yves, LE JALLE Jean-Yves, PROVOST Gilbert, MMES SAVARY Christine, DANIEL Nicole, MAHE Fabienne, PUSSAT Annick, SAIL Gaëtane, LE NOAN Véronique, GALUDEC Sophie, CABON Marie-Thérèse, COUEDEL Valérie, RUHLMANN Christiane, SOURDRIL Laurence, RAULO Danièle, LE CORVEC Yvonne, LATOUR Dominique.

**Absents** : Mr GUENEGO Paul a donné procuration à Mr LE LAN Bernard en date du 15/04/2011.

**Secrétaire de Séance** : Mme DANIEL Nicole

### Approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du 14 avril 2011

**Délibération n°** : 2011/05/001

### **OBJET : COMMISSIONS MUNICIPALES ET GROUPES DE TRAVAIL**

Le Maire informe le Conseil que M. PROVOST Gilbert prend ses fonctions en qualité de Conseiller Municipal, en remplacement de M. Jérôme SAEGAERT, Conseiller Municipal démissionnaire. Il convient de procéder à sa nomination au sein des commissions et éventuellement de procéder à des modifications pour répondre à diverses demandes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, arrête la composition des commissions communales suivantes :

**FINANCES** (composition inchangée)

HUCHON René, DANIEL Nicole, CRIAUD Michel, MAHE Fabienne, PRUNAUT Jean-Pierre, SAVARY Christine, LE LAN Bernard, LE NOAN Véronique, LE JALLE Pierre-Yves, LE CORVEC Yvonne.

**TRAVAUX** (composition inchangée)

PRUNAUT Jean-Pierre, HUCHON René, SAVARY Christine, LATOUR Dominique, GUILLOUZOUIC Pascal, LE JALLE Jean-Yves, FLOHIC Claude, RUHLMANN Christiane.

**CADRE DE VIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE** (composition inchangée)

CRIAUD Michel, HUCHON René, MAHE Fabienne, GUILLOUZOUIC Pascal, GALUDEC Sophie, LE PALLEC Yves, FLOHIC Claude, RUHLMANN Christiane, LE JALLE Jean-Yves, LATOUR Dominique.

**ESPACE RURAL** (composition inchangée)

CRIAUD Michel, SAVARY Christine, GUILLOUZOUIC Pascal, LE JALLE Jean-Yves.

**COMMUNICATION**

LE LAN Bernard, MAHE Fabienne, RUHLMANN Christiane, HUBERT Bruno, LE PALLEC Yves, COUEDEL Valérie.

**HISTOIRE ET PATRIMOINE**

LE LAN Bernard, GUENEGO Paul, LE CORVEC Yvonne.

**CULTURE**

MAHE Fabienne, LE LAN Bernard, RAULO Danièle, GUENEGO Paul, LE PALLEC Yves, SOURDRIL Laurence, HUBERT Bruno, RUHLMANN Christiane.

**PERSONNEL COMMUNAL**

HUCHON René, DANIEL Nicole, CRIAUD Michel, MAHE Fabienne, PRUNAUT Jean-Pierre, SAVARY Christine, LE LAN Bernard, LE NOAN Véronique.

**SCOLAIRE**

SAVARY Christine, DANIEL Nicole, LE JALLE Pierre-Yves, GALUDEC Sophie, GUILLOUZOUIC Pascal, LE PALLEC Yves, SAIL Gaëtane, HUBERT Bruno.

**SPORT ET VIE ASSOCIATIVE**

LE NOAN Véronique, GUENEGO Paul, LATOUR Dominique, HUBERT Bruno, LE PALLEC Yves, PROVOST Gilbert.

**ENFANCE ET JEUNESSE** (composition inchangée)

DANIEL Nicole, HUCHON René, COUEDEL Valérie, SAVARY Christine, GALUDEC Sophie, SAIL Gaëtane, SOURDRIL Laurence.

**LISTE ELECTORALE** (composition inchangée)

HUCHON René, PUSSAT Annick, LE JALLE Jean-Yves, SOURDRIL Laurence, RUHLMANN Christiane.

**MARCHE HEBDOMADAIRE**

CRIAUD Michel, DANIEL Nicole, FLOHIC Claude, PROVOST Gilbert.

## **GROUPE DE TRAVAIL – ZAC DE LA LANDE BAULE**

HUCHON René, PRUNAUT Jean-Pierre, CRIAUD Michel, MAHE Fabienne, LATOUR Dominique, LE JALLE Jean-Yves, HUBERT Bruno, LE JALLE Pierre-Yves, GUILLOUZOUIC Pascal.

**Délibération n° : 2011/05/002**

### **OBJET : REPARTITION DES SUBVENTIONS 2011**

Suite aux propositions des commissions compétentes, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2011 :

Football	4 530
Basket	1 600
Tennis de table	1 350
Badminton	1 390
Cyclotourisme	670
Tennis de Muzillac	1 850
Karaté de Muzillac	2 480
Culture Gym	1 200
Muz' les s'melles	490
Yoga	300
Office Municipal des Sports	80
Rugby	2 650
Les coureurs du Pays de Muzillac	590
Ass° Collège Jean Rostand	400
Ass° Collège Ste Thérèse	400
Pen Mur Trail	300
Triathlon	500
<b>Subventions sportives</b>	<b>20 780</b>
A.D.M.R.	4 550
Vacances et familles 56	180
Banque alimentaire	970
Secours catholique	970
Escapade - Animation Mais. de retraite	970
Restos du cœur	660
C.C.F.D.	570
Ensemble Contre le chômage	420
Solidarité Meubles Emmaüs	220
<b>Subventions sociales</b>	<b>9 510</b>
Les Nuits Celtes	2000
Les visiteurs de l'histoire/Ken'Istor	900
Comité des Fêtes	900

Dasson Pen Meur	3000
Loisirs Créatifs Muzillacais	150
Théatr'amuz	1500
Cinéma	700
Chorale Mosaique	190
Rhuys Vilaine Accordéon	2000
Scrabble	300
U.T.A.	300
comité de jumelage	400
<b>Subventions culturelles</b>	<b>12 340</b>

Mini-Golf	30
APEL Ste Bernadette	410
Amicale laïque Poulpikans	410
A.F.R. Bourse vêtements	210
A.F.R. piscine	2210
Société de pêche	245
Amicale des donneurs de sang	360
Club de Pen-Mur	205
G.V.A.	115
F.N.A.C.A.	115
ACPG/CATM	115
Terre en Vie	410
Comité de Lutte Contre le Cancer	140
A.D.A.P.E.I.	130
Pupilles des pompiers	125
AIMET	115
S.N.S.M. Damgan	215
Déf. Sauvegarde Baie de Vilaine	115
Les Ptits Loups	125
Vie libre	115
Les Boules Muzillacaises	115
Souvenir Français	115
<b>Subventions diverses</b>	<b>6 145</b>

O.M.J. aide aux devoirs	220
O.M.J. fonctionnement	600
<b>Subventions Enfance -Jeunesse</b>	<b>820</b>

Société de chasse	405
<b>Lutte contre les ragondins</b>	<b>405</b>

Sport & culture Poulpikans (forfait)	4680
Sport & culture Ste Bernadette (forfait)	4680
Sorties scolaires Poulpikans (nbre d'élèves)	4491
Sorties scolaires Ste Bernadette (nbre d'élèves)	4149

Entente Morbihannaise du Sport	700
<b>Subventions scolaires</b>	<b>18 700</b>
<b>Subvention exceptionnelle (réserve)</b>	<b>1500</b>
<b>Total</b>	<b>70 200</b>

Délibération n° : 2011/05/003

**OBJET : AMENAGEMENT ECOLE - APPEL D'OFFRES**

Suite à l'appel d'offres engagé dans le cadre d'une Procédure Adaptée pour les travaux de restructuration de l'école, les plis ont été ouverts en présence des membres de la commission d'appel d'offres le 4 mai 2011. Cette commission s'est réunie à nouveau le 24 mai suite à l'analyse des offres réalisée par la maîtrise d'œuvre, elle propose de retenir les offres suivantes :

n° du lot	Dénomination	Lot	estimation	montant H.T.	montant T.T.C.
lot n° 02	CHARIER TP	VRD	31 000	24 998.50	29 898.21
lot n° 03	DEMOLITION BRETAGNE SERVICES	démolition	50 000	41 295.92	49 389.92
lot n° 04	ENTREPRISE EVAIN SA	gros-œuvre	175 000	154 082.72	184 282.93
lot n° 05	CALLISTO	traitement anti-termites	3 000	1 305.00	1 560.78
lot n° 06	SAS CMBS	charpente et ossature bois - bardage	130 000	112 137.24	134 116.14
lot n° 07	CEI 56 SARL	étanchéité	75 000	67 374.25	80 579.60
lot n° 08	COUVERTURE HILLION	couverture et bardage aluminium	38 000	34 663.54	41 457.59
lot n° 09	ATLANTIQUE OUVERTURES	menuiseries alu	90 000	84 849.75	101 480.30
lot n° 10	SARL ALRE METAL & SERRURES	serrurerie	20 000	16 010.03	19 148.00
lot n° 11	SAS CMBS	menuiserie bois	48 000	44 735.74	53 503.95
lot n° 12	PLAF'ISO	cloisonnement - isolation	50 000	48 913.98	58 501.12
lot n° 13	ART & CARRELAGE	revêtement de sols - faïence	45 000	42 676.14	51 040.66
lot n° 14	PLAF'ISO	plafonds suspendus	17 000	14 974.14	17 909.07
lot n° 15	SARL JOUNEAUX Gérard	peinture	38 000	36 861.85	44 086.77
lot n° 16	ELTIC ELECTRICITE GENERALE	électricité	58 000	54 976.65	65 752.07
lot n° 17	SARL DC ENERGIE	chauffage	125 000	105 859.00	126 607.36
			993 000	885 714.45	1 059 314.48

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve cette proposition et donne tous pouvoirs au Maire pour la poursuite des formalités dont la signature des marchés de travaux, conformément aux conditions présentées ci-dessus.

**Délibération n° : 2011/05/004**

**OBJET : INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES – CREATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL**

Dans le cadre de la réalisation de l'inventaire des zones humides sur la Commune de Muzillac, Le Maire propose de créer un groupe de travail qui sera chargé du suivi de ce dossier.

Le Maire souhaite que ce groupe de travail soit constitué d'élus mais également de représentants du milieu associatif et de la profession agricole et propose au conseil la composition suivante :

- Le Maire
- 4 conseillers municipaux
- 1 représentant(e) local de Bretagne Vivante – SEPNB
- 1 représentant de l'association « la gaule muzillacaise »
- 1 représentant de la société communale de chasse
- Exploitants agricoles : René LE BARBIER, Dominique LE JALLE, Pierre Yves FLOCH, Dominique RAULO, André TRIBALLIER
- La D.D.T.M., l'I.A.V. et Arc Sud Bretagne seront également invités à participer aux réunions du groupe de travail.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, propose que le groupe de travail soit constitué comme suit :

- Le Maire
- 4 conseillers municipaux en qualité de membres titulaires et 2 conseillers municipaux en qualité de membres suppléants
- 1 représentant(e) local de Bretagne Vivante – SEPNB
- 1 représentant de l'association « la gaule muzillacaise »
- 1 représentant de la société communale de chasse
- Exploitants agricoles : René LE BARBIER, Dominique LE JALLE, Pierre Yves FLOCH, Dominique RAULO, André TRIBALLIER
- La D.D.T.M., l'I.A.V. et Arc Sud Bretagne seront également invités à participer aux réunions du groupe de travail.

et désigne :

M. CRIAUD, C. FLOHIC, P. GUILLOUZOUIC et Y. LE CORVEC en qualité de membres titulaires et J.P. PRUNAUT et V. LE NOAN en qualité de membres suppléants.

**Délibération n° : 2011/05/005**

**OBJET : DEMANDE D'ACQUISITION D'UN TERRAIN COMMUNAL – POLE MEDICAL**

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande d'acquisition formulée par la SCI ACV représentée par M. VANNIER Sébastien (infirmier), Mmes ANDRE Séverine (infirmière) et CORTIER Christine (ostéopathe) pour une parcelle de terrain située au Sud du terrain occupé par le cabinet médical. Cette parcelle



Délibération n° : 2011/05/007

**OBJET : DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Le Maire fait savoir que dans le cadre de sa délégation pour l'exercice du droit de préemption urbain, il n'a pas exercé celui-ci sur les transactions suivantes :

Références cadastrales	Propriétaires	Adresse	Nature
BK 35	SCI LES LONGUES ALLEES	10 rue du Couvent	B
AM 748, 744, 741, 739, 737, 725	SARL LEVEAU FINANCES	Lotissement Park Douar Mor 2 (lot 4)	NB
AM 715, 726, 716, 723 et 727	SARL LEVEAU FINANCES	Lotissement Park Douar Mor 2 (lots 5 et 6)	NB
BP 804	SAS ISATIS	Impasse Georges Cadoudal (lotissement Moulin de Pen Mur)	NB
BP 566	GUIGUIAN Marguerite (Vve LE MASLE Marcel)	5 rue du Baron Fabre	B
AM 757	SARL LEVEAU FINANCES	Park Douar Mor 2 (lot 12)	NB
AR 259	KEROUAULT Marcel	Trévenan	B
BM 288p 292	LEGLAND René	Rue Guillaume Apollinaire	NB
BN 224	SEIGNARD Jean Claude	3 impasse de la Corderie	B
AM 305 et 304	Cts MICHELOT	Le Guernehué	B
BP 679	Cts MITOUARD	14 rue François Rio	B
AM 462	ACKER Marc	18 route de Péaule	B
AM 718	SARL DM IMMO	Lotissement Park Douar Mor 2 (lot 8)	NB

Délibération n° : 2011/05/008

**OBJET : LOCATION SALLES**

Mme LE NOAN, Adjointe, informe le Conseil de la nécessité réglementaire de mettre en place un S.S.I.A.P. (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes) à l'occasion des spectacles ou manifestations accueillant plus de 300 personnes. Un agent des services techniques a suivi toutes les formations nécessaires à la mise en œuvre de cette mission. Sa présence fera l'objet d'une facturation aux organisateurs des manifestations. Pour les manifestations accueillant moins de 300 personnes, cette mission peut être assurée par l'organisateur de la manifestation.

Pour formaliser ces modifications, une refonte du contrat de location a été effectuée et une convention fixant les modalités d'organisation du S.S.I.A.P. pour les manifestations accueillant moins de 300 personnes a été établie.

De plus, il convient de fixer les tarifs de mise à disposition de la rampe d'éclairage qui a été installée au C.A.V.C..

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le nouveau contrat de location intégrant ces dispositions
- d'approuver la convention fixant les modalités d'organisation du S.S.I.A.P. pour les manifestations accueillant moins de 300 personnes
- de fixer les tarifs du service S.S.I.A.P., comme suit :

forfait de base : 2 heures	46 € TTC
3 heures	60 € TTC
4 heures	72 € TTC
5 heures	82 € TTC
6 heures	90 € TTC

- de fixer les tarifs de mise à disposition de la rampe comme suit :

Rampe d'éclairage	€ T.T.C.
location	100 €
caution	500 €

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve l'ensemble de ces dispositions qui seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011.

**Délibération n° : 2011/05/009**

## **OBJET : REGLEMENT MARCHÉ**

M. CRIAUD, Adjoint, présente pour information au Conseil les diverses modifications qui ont été apportées au règlement du marché hebdomadaire.

Ces modifications concernent des dispositions relatives à :

- la sécurité (article 4)
- l'attribution de places (article 6 et 14)
- l'hygiène et la salubrité (article 10)

Toutes ces dispositions sont régies par un arrêté municipal.

Délibération n° : 2011/05/010

## OBJET : DEVIS – CONSULTATIONS

Le Maire rend compte ou présente au Conseil le résultat de diverses consultations :

Véhicules			€ TTC	
Police Municipale	MAHEO Y.	Opel Mérida	8 900.00	Pour info
	AUTOKIT	Equipement véhicule	3 265.05	
Service voirie	MUZILLAC REMORQUES	Remorque	1 819.00	
Espaces verts	BOUILLARD	Tracteur	25 369.42	Pour décision
		Reprise tracteurs	-3 000.00	
	BOUILLARD	Kit freinage hydraulique	1 583.00	

### Espace Mauduit

Une consultation a été réalisée pour les travaux d'aménagement de l'Espace Mauduit (abattage d'une cloison), trois offres ont été transmises, le Maire propose de retenir l'offre suivante :

S.L.C. MACONNERIE	7 774.00 € T.T.C.	Pour décision
-------------------	-------------------	---------------

### Site internet

Engagement de la consultation pour l'élaboration d'un nouveau site, en vue de sa mise en service début septembre.

### Quartier Calmette

	Descriptif	Participation	
SDEM	Génie civil pour fourreaux fibre optique - avec conservation des fourreaux - avec reversement des fourreaux au SDEM	22 355.00 € 11 409.84 €	Pour décision
SDEM	Eclairage public – rue du Clos des Moines	9 945.00 €	Pour décision

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- prend acte des décisions relatives aux consultations présentées pour information.
- donne son accord pour les propositions présentées pour décision, étant précisé que pour la pose des fourreaux pour la fibre optique, ces fourreaux seront rétrocédés au S.D.E.M..
- donne tous pouvoirs au Maire pour l'engagement de la consultation pour l'élaboration d'un nouveau site internet.

Délibération n° : 2011/05/011

## OBJET : JURY D'ASSISES 2012

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de procéder au tirage au sort sur la liste générale des électeurs de la Commune de 9 personnes.

Il résulte de ce tirage au sort les noms suivants :

Nom & Prénoms	Date de naissance	Adresse	N° électeur
LAMY Nicolas André Daniel	20/05/1973	5 rue des Courlis	1772
PAUL Jean	06/06/1936	Avenue Lamennais	2851
CHEVAL ép.GERARD Marie-Thérèse	13/07/1928	15 rue Roland Garros	562
CROSSARD Lionel Pierre Paul	23/07/1950	3 rue Chateaubriand	3985
FRESNEL Michel	27/01/1929	15 allée des Chouans	1077
DESGREE ép. SENANT Raymonde	18/09/1924	Rue du Général de Gaulle	851
RAULO ép. BEGOT Yvonne	28/01/1942	Rue Molière	3088
GERGAUD Sylvain Jacques Luc	03/06/1988	Trégren	1172
MARTINOT Jean-Claude	11/02/1931	23 rue du Général de Gaulle	2626

## INFORMATIONS DIVERSES :

### Elections sénatoriales

Notification aux élus présents de l'arrêté préfectoral relatif aux élections sénatoriales du 25 septembre 2011. La réunion du Conseil Municipal du 17 juin 2011 au cours de laquelle seront désignés les délégués (15) et les suppléants (5) aura lieu à 19 H 00.

### Affaires scolaires

Dans le cadre du bordereau relatif à l'attribution des marchés du programme de réhabilitation de l'école, MME C. SAVARY informe le Conseil du démarrage de chantier fixé au 4 juillet 2011, les travaux devant commencer par la démolition.

### Environnement

#### Inventaire des zones humides :

Une réunion publique à laquelle sont invités tous les agriculteurs de la commune aura lieu le 30 mai à 20 H 30 en Mairie de Muzillac.

La première réunion du groupe de travail aura lieu le 23 juin à 10 H 00.

#### Sècheresse :

Le Maire informe le Conseil des dispositions prises au niveau du barrage d'Arzal en vue de protéger la ressource en eau potable.

### Affaires culturelles

- Information sur la fête de la musique qui aura lieu le 17 juin
- Information sur les animations culturelles de l'été :
- Spectacles des jeudis de l'été
- Expositions

**Affaires sociales**

Information sur l'organisation d'une rencontre avec les responsables de la Maison Départementale de l'Autonomie et les différents C.C.A.S. de la Communauté de Communes.

**Travaux**

M. J.P. PRUNALT informe le Conseil de l'avancement du projet d'aménagement du Quartier Calmette. Une réunion publique aura lieu le 23 juin à 18 H 00 pour présenter l'avant projet aux riverains avec la commission des travaux. La commission des travaux devra ensuite se réunir au cours du mois de juillet pour finaliser le projet et permettre l'engagement de la consultation en septembre. Les effacements de réseaux validés par le Conseil Municipal en janvier et mai 2011 seront réalisés pendant l'été. Les travaux de voirie seront réalisés début 2012.

**Vie associative.**

Organisation du triathlon le 28 mai.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 50.